

Procès-verbal de la 7^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le lundi 25 mars 2013, à l'école Mathieu-Martin, 511 rue Champlain, à Dieppe, de 19 h 17 à 21 h 56.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Bourque, président
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Madame Pamela Doiron
Madame Suzanne Gagnon
Monsieur Marc LeBlanc
Monsieur Roger Martin, vice-président
Madame Mathiane Vachon-Gravel
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Madame Anne-Marie LeBlanc, directrice générale par intérim et secrétaire du CED
Madame Monique Boudreau, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Diane Albert-Ouellette, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Madame Gisèle Maillet, directrice des services à la petite enfance
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

ABSENCE

Monsieur Gérard McKen

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 19 h 17. Il profite de l'occasion pour féliciter les organisateurs et organisatrices de la Semaine provinciale de la fierté française, incluant les directions d'école, le personnel enseignant, les élèves et les parents – ce fut un franc succès. Il a également souhaité la bienvenue à Madame Gisèle Maillet qui s'est jointe à l'équipe de gestion du District à titre de directrice des services à la petite enfance.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le président informe les membres que Monsieur Gérard McKen a motivé son absence. Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

Le point suivant sera ajouté à l'ordre du jour :

- 7.4 Inclusion des noms des conseillers et conseillères aux procès-verbaux

2013-03-25 – CED - DSFS – 52

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Roger Martin, Pamela Doiron)

Unanimité

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal de la 6^e assemblée ordinaire (25 février 2013)
5. Questions découlant du procès-verbal de la 6^e assemblée ordinaire
6. Points d'information
 - 6.1 Matières pédagogiques : Programme croisé (Nouveau-Brunswick-France)Pause
7. Méthode de gouverne
 - 7.1 Comité ad hoc d'harmonisation des politiques
 - 7.2 Politique :
Limite de la direction générale
 - Politique 3.10 – Transport scolaire (discussion)
 - 7.3 Comité de sélection – poste de direction générale
 - 7.4 Inclusion des noms des conseillers et conseillères aux procès-verbaux (*ajout*)
8. Points d'information de la présidence
 - 8.1 École Champlain
 - 8.2 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick
9. Points d'information de la direction générale
 - 9.1 États financiers
 - 9.2 Devis pédagogique – Plan de l'école dans la Vallée (Quispamsis)
 - 9.3 Formation – CPAE
 - 9.4 Visite – délégation de la Fédération des commissions scolaires du Québec
 - 9.5 Situation des orthophonistes – Fredericton/Saint-Jean/Oromocto

- 9.6 Achat d'une parcelle de terre – école Clément-Cormier
- 10. Date et lieu de la prochaine réunion
- 11. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour. Le conseiller Gilles Cormier indique qu'il sera en conflit d'intérêts lorsqu'il sera question de la discussion en lien avec le point 9.2 – Devis pédagogique – Plan de l'école dans la Vallée (Quispamsis).

4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 6^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE (25 février 2013)

2013-03-25 – CED - DSFS - 53

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 25 février 2013 tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité (2 abstentions : Mathiane Vachon-Gravel, Suzanne Gagnon)

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres passent en revue les dossiers qui ont fait l'objet du suivi de la réunion du 25 février 2013.

- a) 6.2 – consultation du MEDPE – profil de sortie des élèves du secondaire : le Conseil a rencontré les responsables du MEDPE le 19 mars dernier. Les résultats de cette consultation seront remis au Conseil une fois terminée.
- b) 7.4 – consultation sur les finalités : le Conseil a rencontré les consultants le 19 mars dernier. Les consultations auprès des groupes cibles devraient se dérouler au mois de mai.

6. Points d'information

6.1 Matières pédagogiques : Programme croisé (Nouveau-Brunswick-France)

Madame Nancy Mallet, directrice de l'école Amirault, Madame Suzanne Robichaud, directrice adjointe de l'école Amirault et Monsieur Frédéric Blard, enseignant, ont fait une présentation au sujet du programme croisé. Ce programme est offert à l'école Amirault depuis septembre 2011.

Le président a remercié Mesdames Mallet et Robichaud et Monsieur Blard pour cette présentation.

7. Processus de gouverne

7.1 Comité ad hoc d'harmonisation des politiques

Le comité s'est réuni les 12 et 21 mars.

7.2 Politique 3.10 – Transport scolaire - Discussion

Le président du comité ad hoc informe les membres que les politiques 1.6, 1.8, 2.1 et 3.1 ont fait l'objet de discussions lors de la réunion du 21 mars. Ces politiques seront à l'ordre du jour de la 8^e réunion du Conseil, soit le 29 avril prochain.

À la rencontre du 12 mars, le comité ad hoc d'harmonisation des politiques a rencontré les employés responsables du transport scolaire du district et il a eu l'occasion d'étudier de plus près toute la complexité que peut engendrer l'harmonisation de la politique du transport à ce moment. À la lumière des discussions lors de cette rencontre et à la recommandation du comité ad hoc, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2013-03-25 – CED - DSFS - 54

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que :

Étant donné le nombre de ressources qu'il faudrait ajouter afin d'ajuster les deux politiques ;

Étant donné les impondérables à venir concernant le système de transport scolaire au Nouveau-Brunswick ;

Qu'il soit résolu que l'opération du système du transport dans le District scolaire francophone Sud continue de fonctionner avec les paramètres existants dans chacune des régions et dès que des ressources sont disponibles ;

- **que les administrateurs diminuent la longueur des trajets et le temps passé à bord des autobus ;**
- **que les administrateurs travaillent à ajuster les paramètres vers les paramètres les plus avantageux des deux directives actuellement utilisées.**

(Gilles Cormier, Suzanne Gagnon)

Un conseiller a des préoccupations à l'effet qu'il y ait deux façons de fonctionner au sein du DSF-S en rapport au transport – à savoir comment nous répondons aux parents à cet effet. Le directeur des services administratifs et financiers est d'avis que puisqu'il n'a pas été possible d'arrimer les deux politiques à ce moment-ci, on devra expliquer aux parents que le District doit fonctionner avec les paramètres existants dans les deux anciens districts et que le tout devrait entrer dans l'ordre lorsque des ressources additionnelles seront disponibles. Le président poursuit en disant que ce type de demande de la part des parents est transmis aux responsables du transport scolaire. Il est à noter que le District a reçu très peu d'appels de la part de parents à ce sujet.

Il a été recommandé d'envoyer une lettre au Ministère dans laquelle on retrouverait les éléments suivants : amalgamation des 2 districts et les couts engendrés par cette amalgamation ainsi que la disparité entre les deux régions.

Un conseiller suggère un amendement à la proposition :

2013-03-25 – CED - DSFS – 54 (amendement)

Sur une proposition dûment appuyée, qu'il soit résolu d'ajouter le libellé suivant à la proposition 54 : Une lettre sera envoyée au ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance pour démontrer la disparité entre les deux anciens districts scolaires et les problèmes causés par le manque de ressources en lien avec le transport scolaire dans le nouveau DSF-S. (Michel Côté, Réal Allain)

Unanimité

La proposition **2013-03-25 – CED - DSFS – 54** se lira comme suit :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que :

Étant donné le nombre de ressources qu'il faudrait ajouter afin d'ajuster les deux politiques ;

Étant donné les impondérables à venir concernant le système de transport scolaire au Nouveau-Brunswick ;

Qu'il soit résolu que l'opération du système du transport dans le District scolaire francophone Sud continue de fonctionner avec les paramètres existants dans chacune des régions et dès que des ressources sont disponibles ;

- **que les administrateurs diminuent la longueur des trajets et le temps passé à bord des autobus ;**
- **que les administrateurs travaillent à ajuster les paramètres vers les paramètres les plus avantageux des deux directives actuellement utilisées.**

Une lettre sera envoyée au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour démontrer la disparité entre les deux anciens districts scolaires et les problèmes causés par le manque de ressources en lien avec le transport scolaire dans le nouveau DSF-S. (Gilles Cormier, Suzanne Gagnon)

Unanimité

En ce qui a trait au transport scolaire pour l'année 2013-2014, le Conseil est d'accord à ce que le DSF-S fonctionne avec les politiques des anciens districts 01 et 11.

7.3 Comité de sélection – poste de la direction générale

Le comité s'est réuni le 14 mars dernier. Le concours s'est terminé le 21 mars. Le comité s'est réuni à nouveau le 25 mars afin de faire la pré-sélection des candidates et des candidats.

Le conseiller LeBlanc demande si le Conseil a une politique qui indique que le nombre de candidatures sélectionnées pour l'entrevue doit demeurer confidentiel. Ce point est confié au comité ad hoc sur l'harmonisation des politiques qui verra à le préciser dans la politique 1.6.

7.4 Inclusion des noms des conseillers et conseillères dans les procès-verbaux

2013-03-25 – CED - DSFS - 55

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'étant donné que le CED est une instance politique et publique, toutes les interventions lors des réunions publiques soient attribuées à un conseiller ou à une conseillère par son nom. (Marc LeBlanc, Gilles Cormier)

Rejetée à la majorité (en faveur : 1 – Marc LeBlanc)

2013-03-25 – CED - DSFS - 56

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que toutes les interventions lors des réunions publiques soient attribuées à un conseiller ou à une conseillère lorsqu'il ou elle en fait la demande seulement. Il en va de même lors des votes des propositions. (Willy Wilondja, Michel Côté)

Majorité (contre : 1 – Marc LeBlanc)

Le conseiller Marc LeBlanc demande que son nom soit systématiquement placé aux procès-verbaux lorsqu'il fait des interventions.

8. Points d'information de la présidence

8.1 École Champlain

Une lettre a été envoyée à Madame Stephanie Hopper, présidente du CPAE de l'école Champlain, afin de l'informer des démarches entreprises jusqu'à présent dans ce dossier.

De plus, le Conseil a envoyé une invitation au maire de la Ville de Moncton, Monsieur Georges LeBlanc, aux ministres Jody Carr et Claude Williams et au député fédéral Robert Goguen dans le but de discuter de ce dossier et de trouver une solution au problème. La date tentative de cette rencontre est le 18 avril à Fredericton.

8.2 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick

Le Conseil d'administration de la FCENB s'est réuni le 15 mars à Fredericton. Les principaux dossiers discutés étaient le GACEF (Groupe d'action de la commission sur l'école francophone), les comités ministériels et la rémunération.

En ce qui concerne les comités ministériels, le président enverra aux membres du CED la liste des comités et les membres qui y siégeront.

Puisqu'il y a plusieurs nouveaux membres autour de la table du Conseil, on invitera une ou un représentant du GACEF à venir faire une présentation lors d'une prochaine réunion du CED.

9. Points d'information de la direction générale

9.1 États financiers

Le directeur des services administratifs et financiers a présenté une mise à jour des états financiers du district.

9.2 Devis pédagogique – Plan de l'école dans la Vallée (Quispamsis)

En raison d'un conflit d'intérêts, le conseiller Cormier s'est retiré de la salle et n'a pas participé aux discussions en lien avec le point 9.2.

Le directeur des services administratifs et financiers a présenté les croquis du plan de l'école dans la Vallée (Quispamsis).

9.3 Formation – CPAE

Des séances de formation pour les CPAE ont eu lieu à l'école Blanche-Bourgeois (communauté d'écoles de Bouctouche-Shédiac) et à l'école Arc-en-ciel (communauté d'écoles de Saint-Jean et Fredericton). Ces séances de formation semblent avoir été appréciées par les participantes et les participants mais beaucoup auraient aimé recevoir la formation plus tôt, c'est-à-dire en début d'année scolaire (octobre ou novembre). En raison du faible nombre de participantes et participants, il n'a pas été possible d'offrir la formation à Saint-Louis et à Dieppe. Par contre, l'invitation a été lancée à ces gens de se joindre à la formation de Cocagne. À titre d'exemple, des membres du CPAE de l'école Secondaire Assomption étaient présents. Nous avons également offert la possibilité qu'une formation soit donnée à une date ultérieure si les CPAE le désirent.

Le conseiller LeBlanc demande si on peut suggérer aux directions d'école d'accélérer le processus de mise sur pied de leur CPAE afin d'offrir cette formation plus tôt dans l'année.

9.4 Visite – délégation de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Nous accueillons une délégation de trois personnes de la Fédération des commissions scolaires du Québec (25 et 26 mars). Ces personnes viennent explorer la mise en œuvre du nouveau modèle organisationnel implanté après la restructuration des districts. De plus, elles sont intéressées à en connaître davantage au sujet du concept de l'école communautaire entrepreneuriale. La Fédération a laissé des trousseaux qui seront remis aux membres lors de la prochaine réunion.

9.5 Situation des orthophonistes – Fredericton/Saint-Jean/Oromocto

La directrice générale a informé le Conseil d'une situation en ce qui a trait à l'allocation des orthophonistes dans la région de Fredericton/Saint-Jean/Oromocto. Lors de l'attribution des ressources pour cette région, on dénote une iniquité de services. En effet, l'orthophoniste désignée pour cette région travaille au sein du district anglophone et seulement une journée par semaine est allouée pour desservir les francophones la grande région de Fredericton/Saint-Jean/Oromocto.

2013-03-25 – CED - DSFS - 57

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'envoyer une lettre au MEDPE pour dénoncer l'inégalité par rapport aux ressources disponibles pour combler nos besoins. Il faudra identifier les régions visées avec des chiffres à l'appui. De plus, il est important de souligner que la dualité linguistique n'a pas été respectée lors de l'attribution de ces ressources. (Michel Côté, Roger Martin)

Unanimité

2013-03-25 – CED - DSFS - 58

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'envoyer une lettre au PDG du Réseau de santé Horizon, avec copie au secteur des langues officielles du Réseau, pour dénoncer le manque de service en français. Une copie de cette lettre sera envoyée aux deux conseils communautaires des centres Samuel-de-Champlain et Carrefour Beausoleil. (Michel Côté, Gilles Cormier)

Unanimité

9.6 Achat d'une parcelle de terre – école Clément-Cormier

Une petite parcelle de terre du terrain de l'école Clément-Cormier sera transférée à la province lors de la construction de la route à 4 voies dans cette région du comté de Kent.

10. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 29 avril 2013 à l'école L'Odyssée de Moncton.

11. Levée de la séance

21 h 56

Gilles Bourque
Président

Anne-Marie LeBlanc
Secrétaire